

Orchestre de Besançon Franche-Comté - Tarifs de la saison 2009/2010

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, pour la saison 2009-2010, les tarifs des abonnements et billets d'accès aux activités de l'Orchestre de Besançon Franche-Comté .

Les tarifs sont inchangés par rapport à la saison 2008/2009. A noter toutefois que le nombre de concerts est fixé à 5 pour la saison 2009-2010 au lieu de 7 précédemment, modifiant le tarif correspondant.

	Saison 2008-2009	Proposition 2009-2010
Billets à l'unité		
* Plein tarif	17,20 €	17,20 €
* Collectivité, groupe à partir de 10 personnes, APEC (Association des Parents d'Elèves du CNR), COS Ville de Besançon	12,70 €	12,70 €
* De 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	8,10 €	8,10 €
* Sur présentation de la carte «avantage jeunes»	5,60 €	5,60 €
* Animation scolaire	4,00 €	4,00 €
* Moins de 12 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit
Abonnement 3 concerts		
* Plein tarif	44,10 €	44,10 €
* Collectivité, groupe (à partir de 10 personnes), APEC (Association des Parents d'Elèves du CNR), COS Ville de Besançon	30,45 €	30,45 €
* De 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	18,90 €	18,90 €
* Moins de 12 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit
Abonnement 5 concerts		
	7 concerts	5 concerts
* Plein tarif	92,40 €	66,00 €
* Collectivité, groupe (à partir de 10 personnes), APEC (Association des Parents d'Elèves du CNR), COS Ville de Besançon	65,80 €	47,00 €
* De 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	43,75 €	31,25 €
* Moins de 12 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions de tarifs.

«**M. Pascal BONNET** : Les réflexions avancent-elles dans votre majorité sur l'avenir de l'Orchestre ? Je ne sais pas si vous êtes aujourd'hui décidé à nous en parler publiquement car jusqu'à maintenant on n'a pas pu avoir de débat ici sur ce qui est envisagé à long terme pour l'Orchestre de Besançon Franche-Comté. Où en êtes-vous avec vos partenaires, en particulier les autres collectivités territoriales sur cette question ?

M. LE MAIRE : Nous allons lancer la semaine prochaine un appel d'offre pour recruter un chef. Nous continuons à discuter avec la Région, le Département et la DRAC aussi. Voilà où nous en sommes pour l'instant sur ce sujet».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.